



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

## UNAFAM 94

**UNAFAM du Val de Marne - 9, rue Viet 94000 CRETEIL**  
Tel. Administratif : 01 41 78 36 91 / Tel. Accueil familles : 01 41 78 36 90  
Mail : [94@unafam.org](mailto:94@unafam.org) / Site : [www.unafam94.org](http://www.unafam94.org)



## VAL DE MARNE

### SOMMAIRE :

#### LE FONCTIONNEMENT DE LA DELEGATION

I - L'ORGANISATION	3
II - LES RELATIONS AVEC L'UNAFAM REGIONALE ET NATIONALE	3

#### L'AIDE DIRECTE AUX PROCHES DE MALADES PSYCHIQUES

I - L'ACCUEIL INDIVIDUEL	4
1. L'équipe d'accueil	
2. Les personnes reçues du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015	
3. Les proches souffrant de troubles psychiques	
4. Les troubles psychiques	
5. Les soins	
6. Le lieu de vie avant et après l'apparition des troubles	
7. Les protections juridiques	
8. Les activités professionnelles	
9. Les loisirs	
10. Les ressources financières	
11. Le lien avec l'UNAFAM	
II - LE SOUTIEN COLLECTIF	9
1. Les groupes de parole	
2. Les formations	
3. Les rencontres conviviales	

#### LES PARTENARIATS ET LES REPRESENTATIONS

I - LES ACTIONS DANS LE DOMAINE SANITAIRE	11
II - LES ACTIONS DANS LE DOMAINE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL	11
III - LES ACTIONS MUNICIPALES	15
IV - LES ACTIONS TRANSVERSALES	16

#### LA COMMUNICATION ET LA DESTIGMATISATION

## LE FONCTIONNEMENT DE LA DÉLÉGATION

### I – L'ORGANISATION

Au 31 décembre 2016, la délégation du Val de Marne comptait **347 adhérents** et **43 bénévoles actifs**. Il est à noter que **4 nouveaux bénévoles** nous ont rejoints cette année. Ce renouvellement des bénévoles est essentiel pour permettre à la délégation de continuer ses actions dans le Val-de-Marne.

Pour permettre son fonctionnement, trois types de réunions régulières sont assurées :

#### a) *Le bureau restreint*

Il réunit les bénévoles ayant une fonction décisionnelle (co-présidents, représentants dans les différentes structures et les communes, responsables de groupes de travail, etc.). La délégation est dirigée par trois co-présidents : Françoise DUHEM, Daniel CHATELAIN et Jean-Marie BONS.

#### b) *Le bureau élargi*

Réunissant tous les bénévoles de la délégation, il permet de décider des actions à développer au cours de l'année et de présenter de nouveaux projets. En 2016, le bureau élargi s'est réuni à 3 reprises.

#### c) *Les actions de la chargée de mission*

Stéphanie AVALLE, Chargée de mission, psychologue clinicienne de formation, a comme mission de soutenir les actions des bénévoles : aide aux familles, fonctionnement administratif de la délégation, représentations auprès de différents partenaires, développement de partenariats, de la communication. Elle est également en charge de la formation continue des accueillants, du développement des actions de sensibilisation pour les professionnels et le grand public, de la coordination des groupes de parole et du soutien à la mise en place de nouveaux projets.

### II – LES RELATIONS AVEC L'UNAFAM REGIONALE ET NATIONALE

#### a) *Les actions régionales*

La délégation du Val-de-Marne participe régulièrement à des actions régionales comme :

- les réunions UNAFAM des présidents Ile-de-France,
- les rencontres des animateurs des ateliers Prospect Familles (p. 10),
- l'ouverture à tous les adhérents Ile-de-France de ses permanences juridiques, du groupe parents de jeunes adultes (p. 10) et des Rencontres Frères et Sœurs (p. 10) et Fils et Filles (p. 10).

#### b) *Les actions nationales*

De même, les bénévoles UNAFAM 94 sont impliqués dans des actions nationales :

- les réunions des présidents départementaux et régionaux,
- les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM),
- la participation à l'organisation du rallye Psycyclette (p. 18).

### Répertoire national des structures

Jean-Marie BONS, bénévole UNAFAM 94, pilote le groupe de travail national dédié au « *Répertoire des structures sociales, médico-sociales et d'entraide, spécialisées dans le handicap psychique* ». Ce répertoire, élaboré à partir d'enquêtes réalisées auprès des délégations départementales, est publié sur le site Internet de l'UNAFAM ([www.unafam.org](http://www.unafam.org)) et mis à jour régulièrement.

## L'AIDE DIRECTE AUX PROCHES DE MALADES PSYCHIQUES

L'UNAFAM apporte une aide directe à toute personne dont un proche souffre de troubles psychiques. Il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour être reçu. Les bénévoles **écoutent, informent, accompagnent dans la durée les familles, et veillent à la défense de leurs droits et de ceux de leur proche**.

C'est donc à partir de leur expérience et de leur vécu de la maladie psychique de leur proche que les bénévoles de l'UNAFAM 94 offrent un véritable **service public**. L'entraide de pairs à pairs fait la singularité de l'UNAFAM et fonde son action depuis 1963.

**L'aide aux familles se décline sous deux formes, qui seront détaillées ci après :**

- L'accueil individuel en entretien qui est gratuit,
- L'aide collective (Groupes de parole, Ateliers d'Entraide Prospect Familles, Formations « Troubles psychiques » et rencontres conviviales).

## I – L'ACCUEIL INDIVIDUEL

### 1. L'équipe d'accueil

#### a) Le fonctionnement

**19 personnes composent l'équipe d'accueil.** Chaque entretien individuel est toujours réalisé par deux accueillantes. **Une première prise de contact par téléphone permet de prendre rendez-vous pour un entretien.**

Les permanences ont lieu :

- à **Créteil** dans les locaux de la délégation, les lundis, mercredis et vendredis après-midi (RDV au 01 41 78 36 90),
- à **Fontenay-sous-Bois** (uniquement sur rendez-vous au 01 41 78 36 90),
- à **Sucy-en-Brie**, le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois, de 17h à 18h30, à la Maison du Rond d'Or (RDV au 01 41 78 36 90),
- à l'Hôpital Paul Guiraud-**Villejuif**, le mercredi après-midi, de 14h30 à 17h30 (RDV à unafam@gh-paulguiraud.fr ou au 01 42 11 74 25 ),
- à l'Hôpital Les Murets de **La Queue-en-Brie**, un vendredi par mois (RDV au 01 45 93 72 33),
- à **Brunoy** (91) en collaboration avec la délégation UNAFAM de l'Essonne, un mardi par mois, de 14h à 17h au CCAS (RDV au 01 64 46 96 21).

Les accueillantes et la chargée de mission, se réunissent une demi-journée chaque mois pour :

- se transmettre des informations générales sur la vie de l'association et les partenariats,
- échanger sur les difficultés et les bonnes pratiques lors des rencontres,
- mettre à jour la documentation utile à l'accueil.

Afin d'améliorer les réponses données aux familles, les accueillantes:

- partagent des temps d'échange réguliers avec nos représentants dans les différentes structures départementales (MDPH, UDAF, CDU, Conseils de surveillance des hôpitaux, ...),
- participent à des rencontres avec des partenaires externes à l'association (secteurs de psychiatrie, structures médico-sociales, services municipaux, CLIC...),
- assurent également pour certaines des fonctions de représentation dans ces structures.

#### b) La formation des accueillants

Outre les réunions mensuelles, les bénévoles accueillantes ont pu participer à **des formations organisées par l'UNAFAM national (Formation Initiale et Formation Accueil).**

Il s'agit de mieux connaître l'UNAFAM, l'organisation sanitaire et sociale et d'être formé aux techniques d'entretien. Elles sont indispensables pour la qualité de l'accueil. **2 bénévoles** ont bénéficié d'une Formation Accueil cette année.

A ces formations, il faut ajouter les nombreuses lectures et documentations auxquelles ont accès les accueillantes et les bénévoles.

Ainsi, chaque accueillante dispose d'un classeur individuel, répertoriant les coordonnées des principales structures du département et d'Ile-de-France.

Une **bibliothèque d'emprunt** est également accessible à tous nos adhérents.

## 2. Les personnes reçues du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016

	2013	2014	2015	2016
<b>Nombre d'entretiens en face-à-face</b>	128	146	130	<b>124</b>
<b>Nombre d'entretiens téléphoniques</b>	346	467	340	<b>412</b>
<b>Nombre d'appels sur répondeur</b>	-	-	298	<b>252</b>
<b>Nombre de courriers et mails de demande d'aide</b>	112	146	147	<b>157</b>

*Les appels reçus sur le répondeur représentent à la fois les appels en absence, mais aussi les messages que nous laissent les familles et que nous recontactons systématiquement.*

Nous avons choisi d'exploiter ensemble les données des familles reçues lors des accueils « classiques » et des permanences juridiques, car les familles viennent en très grande majorité à l'un puis à l'autre.

Nous pouvons néanmoins préciser que les deux bénévoles (l'une responsable d'association tutélaire, l'autre Magistrate, toutes deux à la retraite) ont effectué **15 accueils « juridiques »** en 2016.

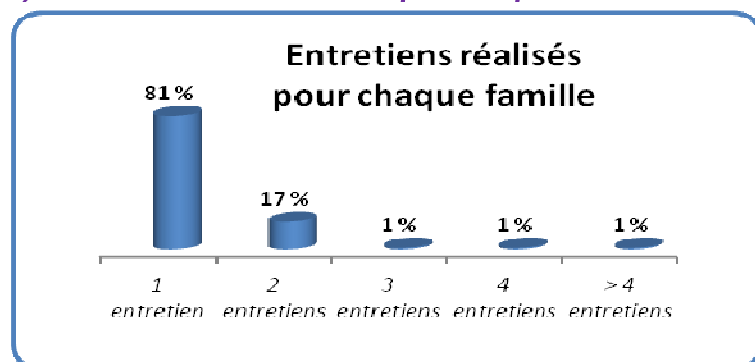
Les appels téléphoniques provenaient d'habitants du Val-de-Marne répartis dans **41 communes différentes** sur les 47 que compte le département mais aussi de toute la France.

Cette forme d'entretien permet de donner des réponses aux familles qui ne souhaitent ou ne peuvent pas se déplacer.

Nous notons également que **22%** des rendez-vous d'accueils pris sont **annulés** au dernier moment ou ne sont **pas assumés par les familles**. Ce sont autant d'entretiens dont d'autres familles ne peuvent pas bénéficier.

*Les statistiques suivantes ont été élaborées d'après les renseignements donnés par les familles reçues lors d'un entretien sur place.*

### a) Nombre d'entretiens réalisés pour chaque famille



Certaines familles nous sollicitent pour un accompagnement individuel dans la durée.

C'est le cas de **20%** de personnes que nous avons **reçu à plusieurs reprises au cours de l'année 2016**.

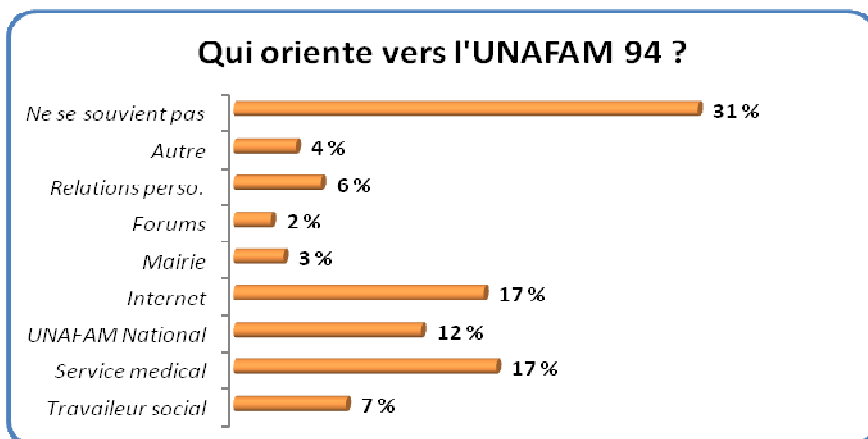
En effet, il nous est parfois nécessaire de rencontrer plusieurs fois ces proches, afin de les aider dans leurs démarches administratives (aide au montage du dossier MDPH, recherche de structures) mais aussi pour leur apporter une écoute dans des périodes très difficiles.

### b) Qui oriente les personnes vers l'UNAFAM 94 ?

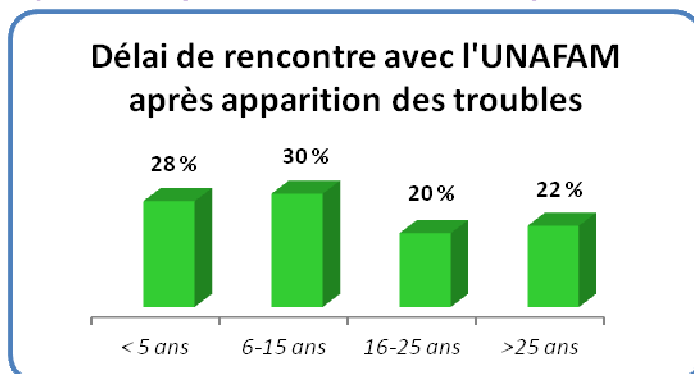
En 2016, **17%** des familles reçues ont obtenu nos coordonnées grâce à **Internet**.

C'est également grâce à l'orientation des **services médicaux (17%)** que les familles peuvent nous rencontrer et trouver un lieu qui leur est destiné.

Ce chiffre est en très nette augmentation (8% en 2015), ce qui démontre le renforcement des liens entre les équipes soignantes et l'UNAFAM 94, et la reconnaissance de notre travail.



### c) Quel délai pour rencontrer l'UNAFAM après le début de la maladie ?



**28%** des familles nous contactent dans les **5 années** qui suivent l'apparition de la maladie.

Mais **30%** des proches nous rencontrent **entre 6 et 15 ans** après le début des troubles, voire après **plus de 25 ans** pour certains (**22%**).

Contacter l'UNAFAM, c'est commencer à reconnaître que son proche est atteint d'une maladie potentiellement invalidante et que l'on peut avoir besoin d'aide et d'écoute.

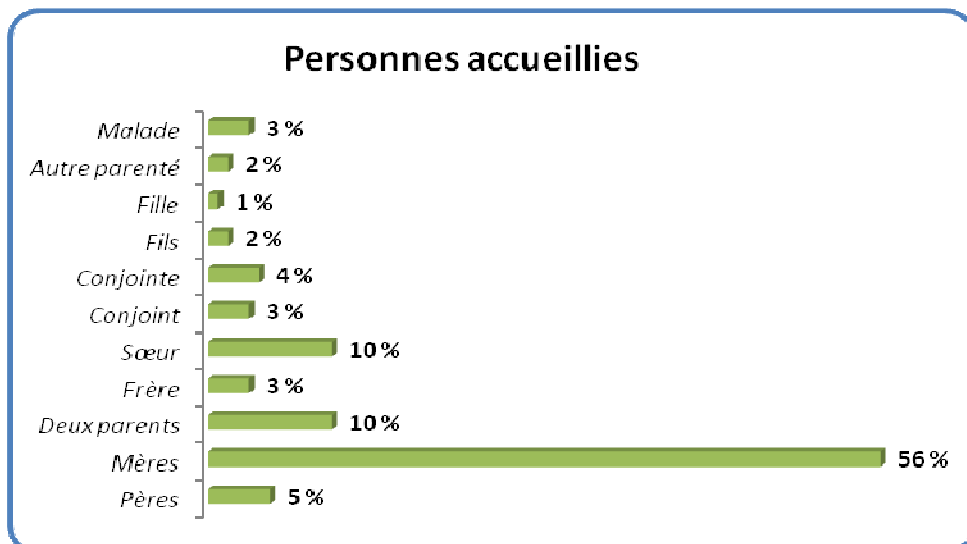
Ces chiffres nous indiquent également que l'UNAFAM reste encore trop peu connue du grand public et qu'il nous faut continuer à développer nos actions de communication.

### d) Qui nous sollicite dans l'entourage de la personne malade ?

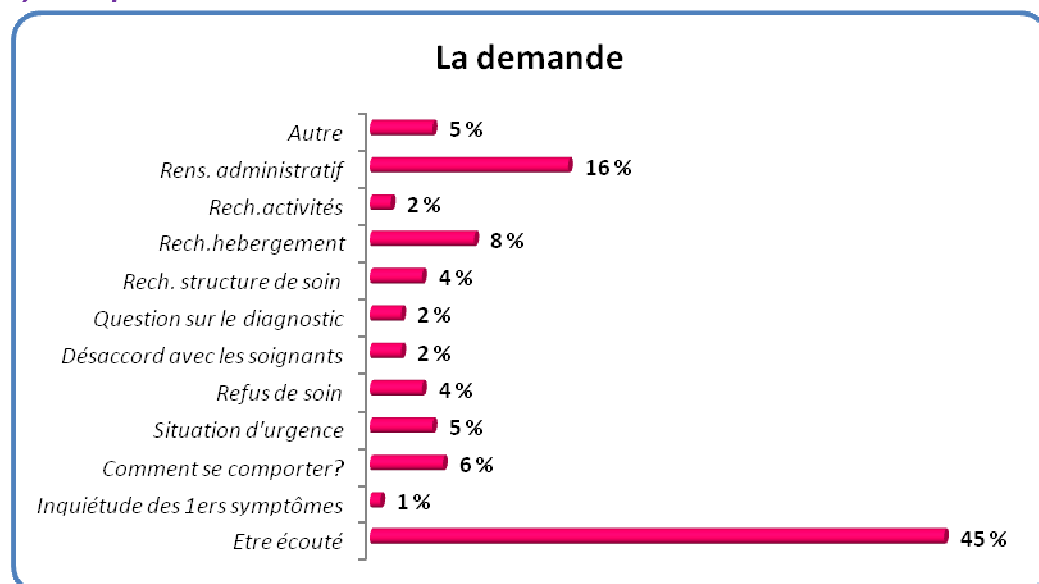
**71%** des personnes reçues sont des **parents**, notamment une très grande majorité de **mères venant seules (56%)**.

Ce dernier chiffre est en **forte croissance** (42% en 2015).

Nous notons donc que les autres membres de la famille n'identifient pas l'UNAFAM 94 comme un lieu ressource pour eux.



### e) Pour quelle raison les familles sollicitent un rendez-vous?



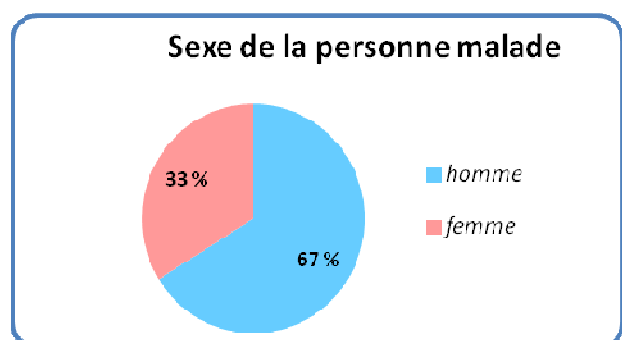
Nous avons recensé ce que les familles désignent comme étant leur principale demande.

Il est important de souligner que l'immense majorité des proches témoignent du **besoin d'être avant tout écoutés (45%)**.

De nombreuses familles (**16%**) viennent également pour obtenir des **renseignements administratifs** mais aussi des informations sur des **lieux de soin, d'hébergement ou d'activités (14%)**.

### 3. Les proches souffrant de troubles psychiques

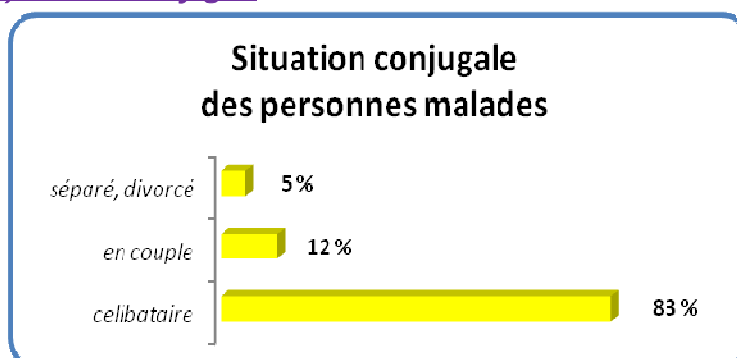
#### a) Sexe des malades



Nous recevons principalement des proches de malades de **sexe masculin (70%)**.

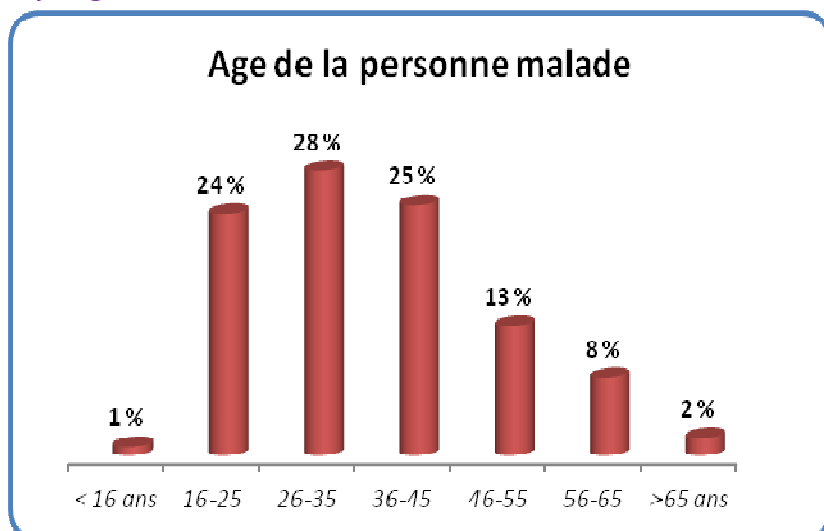
Il est en effet très difficile pour des mères, souvent célibataires, de soutenir leur fils malade.

#### b) Situation conjugale



La majorité des personnes malades concernées **sont célibataires (83%)**. Il apparaît donc clairement que les personnes malades psychiques ont davantage de difficultés à nouer des relations affectives et amoureuses.

#### c) Age des malades à la date de l'entretien



##### • Avant 25 ans: début de la maladie (25%)

Ces familles souhaitent avant tout obtenir des informations sur les structures d'insertions scolaires ou professionnelles. A l'apparition des premiers symptômes, elles s'interrogent sur l'évolution de la maladie et les effets secondaires des médicaments.

Nous leur proposons de participer au groupe parents de jeunes adultes ou à la formation « Troubles Psychiques ».

##### • 26/35, 36/45 et 46/55 ans: vivre avec des troubles psychiques (66%)

Les familles recherchent des structures adaptées (ressources, logement et accompagnement) tenant compte des handicaps induits par la maladie au cours de son évolution.

##### • 56/65 et > 65 ans: l'après-nous (10%)

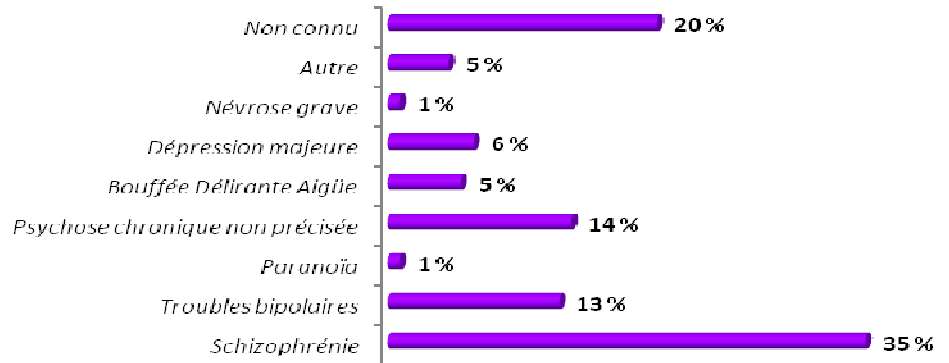
Les préoccupations de la famille sont anciennes, mais prennent soudain un caractère d'urgence : quel avenir après notre disparition ? Cette angoisse est également présente chez le proche malade.

## 4. Les troubles psychiques

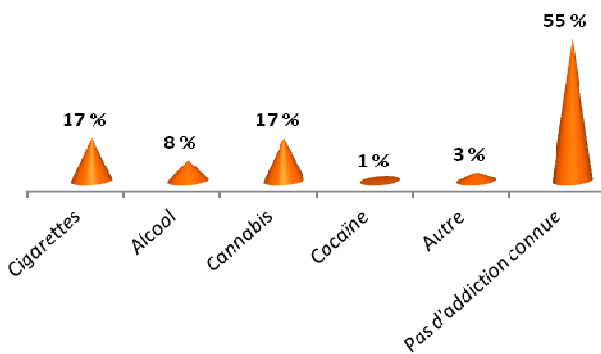
Les troubles psychiques sévères et chroniques de l'adulte représentent 63% des diagnostics identifiés par un proche (schizophrénie, troubles bipolaires, paranoïa et psychose chronique non précisée).

On peut également noter que 20% des familles disent ne pas connaître le diagnostic posé pour leur proche.

### Diagnostic énoncé par les familles



### Addictions

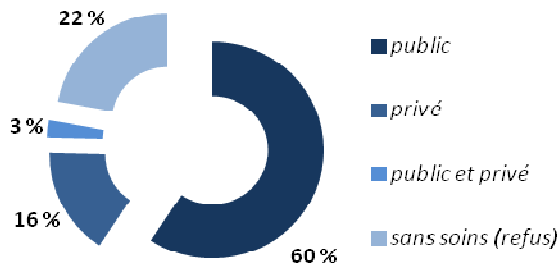


Les familles nous indiquent dans seulement 17% des cas que leur proche consomme régulièrement des **cigarettes**, alors que le pourcentage de fumeurs en France est de 32% (chiffre de Tabac-Info-Service en 2015). Lors des entretiens, les familles nous disent néanmoins que lorsque leur proche fume, c'est en très grande quantité.

La consommation de **cannabis** est de 17%. La consommation addictive d'**alcool** (8%) est également importante.

## 5. Les soins

### Lieu de soin habituel

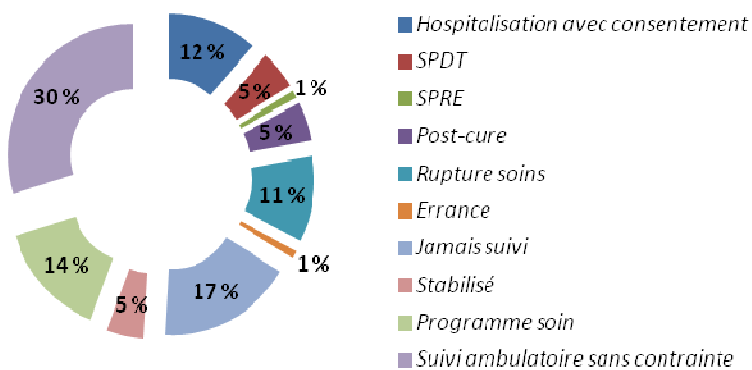


Nous constatons que le **secteur public (60%)** reste le lieu de soin privilégié pour les personnes souffrant de troubles psychiques graves. Ceci s'explique notamment par l'existence d'une équipe pluridisciplinaire au sein des CMP, mais aussi par la gratuité des soins, pour des personnes ayant souvent peu de ressources et nécessitant des consultations régulières. De plus, la 1<sup>ère</sup> crise nécessite souvent des soins sans consentement qui se font essentiellement en psychiatrie publique.

La **prise en charge libérale (3%)** est en diminution par rapport à 2015 (6%).

Enfin, nous observons que **22% des proches sont en refus de soins** au moment de l'entretien.

### Lieu de soin au moment de l'entretien

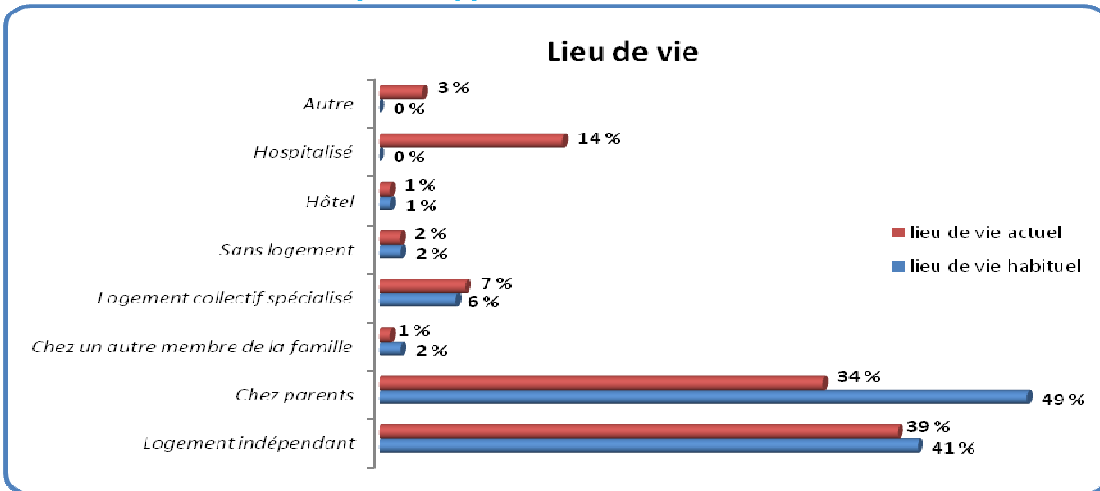


Il faut noter qu'une très grande partie des personnes soignées, le sont avec leur **consentement (52%)** : Hospitalisation avec consentement, stabilisé, post-cure et suivi en ambulatoire sans contrainte).

**Néanmoins, 20% des personnes sont soignées sans leur consentement** (Soins Psychiatriques sur Demande d'un tiers -SPDT, Soins Psychiatriques sur Décision du Représentant de l'Etat-SPDRE et Programme de soin en ambulatoire).

**Les personnes sans aucun soin représentent 29%** (rupture de soin, jamais suivi, errance) dont **12% en rupture de soins** : moment difficile pour les familles confrontées au déni des troubles et souvent dans l'incapacité d'agir.

## 6. Le lieu de vie avant et après l'apparition des troubles



**36% vivent chez un membre de leur famille (parents ou autre) au moment de la rencontre avec l'UNAFAM.**

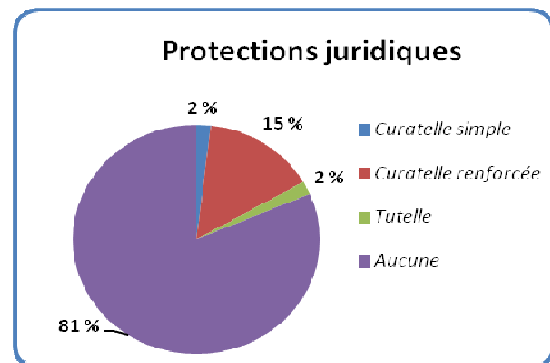
Ce pourcentage est élevé si on rappelle que 76% des personnes ont 26 ans ou plus (p.6). Ceci illustre la dépendance à la famille, et son rôle d'aidant auprès des proches malades.

Remarquons aussi que **14%** des personnes sont **hospitalisées** au moment de l'entretien avec leur proche. Enfin, nous constatons que les personnes malades psychiques sont concernées à **3 %** par le **mal-logement** (sans logement, hôtel). Ces situations sont souvent responsables de rupture de soin, de rechute et de ré-hospitalisation.

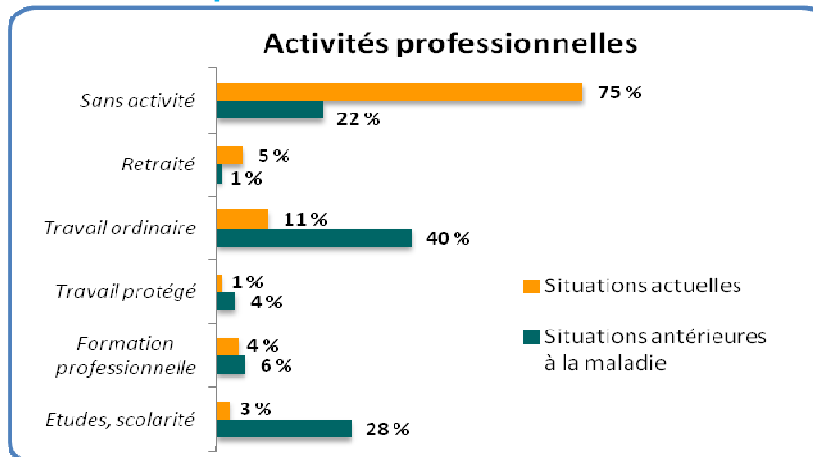
## 7. Les protections juridiques

**19%** des personnes souffrant de troubles psychiques **ont une protection juridique** (curatelle simple, curatelle renforcée ou tutelle).

Les familles s'interrogent également souvent sur les procédures pouvant être mises en place pour protéger leur proche malade dans l'avenir. Elles peuvent alors venir nous rencontrer lors de notre permanence juridique mensuelle.



## 8. Les activités professionnelles



On note la baisse très importante du nombre de personnes **scolarisées ou étudiantes** après l'apparition des troubles (**chute de 28% à 3%**).

Il en est de même pour l'exercice d'une **activité professionnelle en milieu ordinaire** (**diminution de 40 à 11%**).

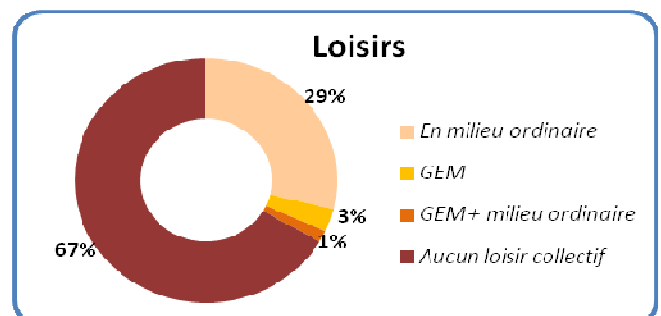
Par contre, on observe une augmentation très importante de personnes **sans activité** après le déclenchement de la maladie (**augmentation de 22 à 75%**).

C'est dans le but de faire évoluer ce constat que les Semaines d'information sur la Santé Mentale 2017 auront comme thème « *Santé Mentale et travail* ».

## 9. Les loisirs

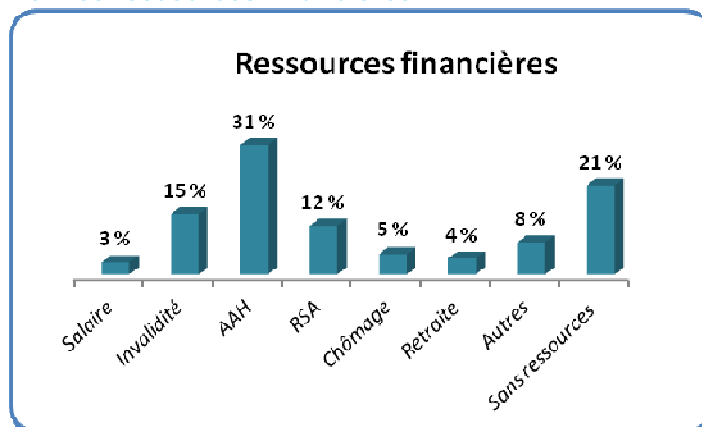
On constate que **67%** des personnes malades dont nous recevons un proche, **n'ont aucune activité de loisirs**.

Seuls **4%** sont **adhérents à un Groupe d'Entraide Mutuelle**. Il est donc essentiel pour l'UNAFAM de mieux faire connaître ces GEM, lieux de rencontre, de partage et d'autonomisation destinés aux personnes ayant des troubles psychiques.





## 10. Les ressources financières



La diminution des activités professionnelles entraîne donc la diminution des ressources qui proviennent majoritairement de la CAF (31% perçoivent l'AAH).

21% des personnes ne perçoivent aucune ressource ce qui évidemment ne favorise pas l'accès à une vie autonome. C'est l'une des raisons pour lesquelles certaines personnes malades retournent vivre au domicile parental ou sollicitent l'aide financière de leurs proches.

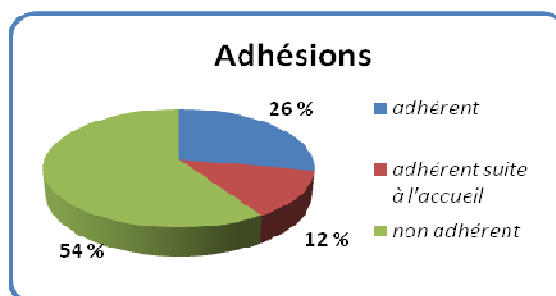
De plus, les personnes malades psychiques ne souhaitent pas toujours faire une demande de reconnaissance de handicap, notamment au début de la maladie. Les familles et les malades n'ont pas toujours une bonne connaissance des démarches à effectuer.

## 11. Le lien avec l'UNAFAM

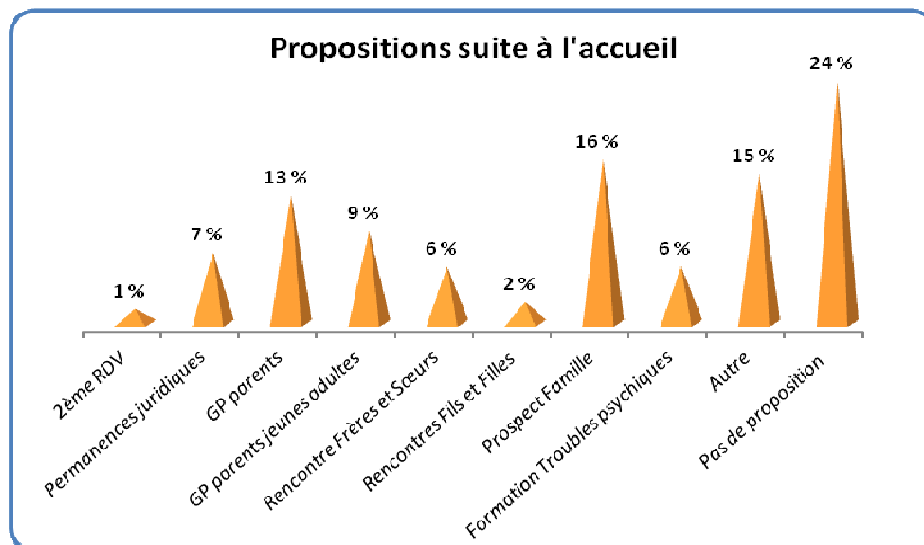
Véritable service public, l'UNAFAM reçoit gratuitement toute personne confrontée aux troubles psychiques d'un proche.

Ainsi, **66%** des personnes ayant bénéficié d'un entretien à la délégation, **n'étaient pas adhérentes**.

Mais **12%** des personnes reçues ont souhaité **adhérer suite à l'accueil** effectué.



## II – LE SOUTIEN COLLECTIF



Dès que cela est adapté, les accueillantes proposent un **accompagnement dans la durée** aux familles qui peuvent alors **partager leur vécu** avec d'autres adhérents.

**32%** des personnes sont ainsi orientées vers un **groupe de parole** et **22%** se voient proposer de participer à une **formation (Prospect Famille ou Troubles psychiques)**.

Nous proposons également un 2<sup>ème</sup> rendez-vous individuel ou juridique (**8%**), lorsque les proches ont besoin d'informations plus spécifiques.

### 1. Les groupes de parole

#### a) Les groupes de parole ouverts à tout proche

Animés par une psychologue et une coordinatrice bénévole de l'UNAFAM, leur **objectif est de prendre du recul face à la maladie de son proche, d'échanger dans une écoute réciproque et de partager son expérience**.

Une rencontre avec un accueillant est absolument nécessaire avant l'intégration dans un groupe.

Les coordinateurs et les psychologues se réunissent une fois par semestre pour définir un cadre commun et accorder leurs pratiques. Ainsi, une charte de fonctionnement des Groupes de Parole a été rédigée en 2015.

**3 groupes de parole** (entre 6 et 12 personnes) ont fonctionné toute l'année, se réunissant chacun une fois par mois. Ces séances ont eu lieu à Créteil et à Vincennes.

Par ailleurs, des bénévoles accueillantes de l'UNAFAM 94 participent au groupe familles / soignants / soignés mis en place au CMP d'Alfortville.

### **b) Les groupes de parents de « jeunes adultes »**

Suite à une demande croissante de parents de jeunes adultes d'intégrer ce groupe, l'UNAFAM 94 a souhaité mettre en place un 2<sup>nd</sup> groupe en septembre 2016.

Ces groupes sont constitués de parents de jeunes de 18 à 30 ans et sont animés par des psychologues spécialistes de l'insertion professionnelle ou de l'adolescence. En effet, après la phase aiguë de la maladie, les jeunes souffrant de troubles psychiques souhaitent intégrer un parcours de **réinsertion scolaire ou professionnelle**.

Face aux grandes difficultés rencontrées pour construire un projet personnel cohérent et adapté, ces groupes sont des lieux d'échange entre parents qui visent à capitaliser les expériences et les avancées de chacun.

### **c) Les rencontres « frères et sœurs »**

Elles s'adressent à toute personne confrontée à la souffrance psychique d'un membre de sa fratrie. Elles ont lieu une fois par trimestre et sont animées par une psychologue-clinicienne qui propose aux participants d'échanger parfois autour d'un thème.

L'UNAFAM 94 a créé un groupe destiné à la fratrie pour mieux **mettre en avant les difficultés spécifiques des frères et sœurs** et leur permettre d'avoir un lieu où partager leurs interrogations.

### **d) Les rencontres « fils et filles »**

Suite à une demande de nombreux enfants (majeurs) de personnes vivant avec des troubles psychiques, l'UNAFAM 94 a souhaité mettre en place des rencontres spécifiques à cette problématique, en mai 2016. Ces groupes, animés par une psychologue, rencontrent un véritable succès et ont bénéficié d'un article dans la revue Un Autre Regard (revue UNAFAM nationale) de décembre 2016.

*L'action Groupes de parole bénéficie du soutien de la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre de la politique de soutien à la parentalité.*

## **2. Les formations**

### **a) L'atelier d'entraide Prospect Famille**

L'atelier est constitué de 10 modules, créés par le réseau européen EUFAMI (European Federation of Associations of Families of People with Mental Illness), dont fait partie l'UNAFAM.

En 2016, un atelier a eu lieu à Créteil, se déroulant sur 2 journées ½ et réunissant 10 participants, tous proches de malades psychiques.

Prospect Familles est **animé par deux bénévoles de la délégation**, eux mêmes concernés par la maladie d'un proche et ayant reçu une formation spécifique pour cette animation.

Ils permettent aux familles :

- d'échanger leurs expériences pour mieux faire face aux difficultés,
- développer un réseau qui sera aidant dans l'avenir, identifier des stratégies pour faire face dans la durée,
- de prendre du recul par rapport à l'incidence de la maladie sur notre vie,
- de développer confiance et estime de soi,
- de prendre conscience des savoirs et des savoir-faire que l'expérience de la maladie nous a fait acquérir.

### **b) La formation « Troubles Psychiques »**

En 2016, l'UNAFAM 94 a organisé deux sessions de la formation « Troubles Psychiques », soutenue par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. Elle s'adresse aux personnes dont un proche présente des **premiers symptômes de troubles psychiques**, ou dont l'entourage vient de prendre conscience de l'existence de la maladie.

Il s'agit d'informer sur les différentes pathologies psychiatriques, les structures existantes sur le territoire et les aides apportées par l'UNAFAM. Cette formation est animée par une bénévole et la chargée de mission-psychologue de la délégation.

## **3. Les rencontres conviviales**

Ces rencontres ont lieu sous forme de balades (deux fois par an) et de sorties au restaurant (dans l'est et dans l'ouest du département). Elles permettent aux adhérents et aux bénévoles de **partager des moments agréables, sans être centrés sur leurs difficultés**.

C'est aussi le moyen de créer un véritable réseau de soutien entre familles.

## **LES PARTENARIATS ET LES REPRESENTATIONS**

Les partenariats de l'UNAFAM se développent sur trois axes essentiels :

- **Le soin**, dans une relation privilégiée avec les soignants, les administrations et les responsables des relations avec les usagers et leurs familles des secteurs de psychiatrie publique,
- **Le social et le médico-social** pour intégrer au mieux les personnes malades dans la Cité,
- **Le municipal**, avec la sensibilisation des élus, des agents municipaux et du grand public.

Bien que distingués pour les besoins de la présentation, ces trois axes ne sont pas indépendants. Ils se renforcent d'ailleurs, puisque les personnes malades elles-mêmes ont besoin du sanitaire, du social, du médico-social et de l'investissement des élus locaux. C'est le sens du message délivré par l'UNAFAM et résumé en 7 points de revendication permanente pour les personnes handicapées psychiques et leurs proches :

- 1) **Garantir la continuité des soins**
- 2) **Obtenir des ressources suffisantes**
- 3) **Habiter des logements ou hébergements adaptés**
- 4) **Trouver des lieux d'accueil et d'accompagnement social dans la cité**
- 5) **Assurer, si nécessaire, une protection juridique**
- 6) **Accéder à un emploi et/ou à des activités, si possible**
- 7) **Développer l'aide aux proches et aux familles**

## I - LES ACTIONS DANS LE DOMAINE SANITAIRE

### a) Les représentations dans les structures sanitaires

ETABLISSEMENTS	CONSEILS DE SURVEILLANCE	COMMISSIONS DES USAGERS*	AUTRES COMMISSIONS
Groupe hospitalier Paul Guiraud - Villejuif	André DUBRESSON Bénévole Unafam 92	Monique CORDIER Jacqueline MOSSINO	Marie-Paule MARTINEZ (CLUD, éthique, bienveillance, culture)
Hôpitaux de Saint-Maurice	Bénévole Unafam 75	Bénévoles Unafam 75	
Hôpital des Murets - La Queue-en-Brie	Jean Marie BONS	Jean Marie BONS Annie DECHICO	
Centre Hospitalier Intercommunal - Créteil		Françoise DUHEM	
Hôpital Chenevier-Mondor - Créteil			François TONNELIER (éthique)

\*Commission Des Usagers (CDU): Instance dans l'hôpital jouant un rôle central dans l'amélioration de l'accueil et la qualité de la prise en charge des patients et des familles, et un rôle actif dans le traitement amiable des plaintes et réclamations.

**CDSP (Commission Départementale des Soins en Psychiatrie)** : François TONNELIER

Elle contrôle le respect des droits de la personne suivie sans consentement en psychiatrie.

**ARS (Agence Régionale de Santé) – Commission santé mentale et Urgences** : Daniel CHATELAIN

Instance ayant la tutelle dans le Val-de-Marne des structures:

- sanitaires (dont urgences psychiatriques),
- mais aussi médico-sociales conjointement avec le **Conseil Départemental**.

### b) Les journées d'études et d'information

Des bénévoles UNAFAM 94 participent activement à l'organisation des **journées scientifiques d'ÉRIÉ** (association de l'Hôpital Paul Guiraud à Villejuif) ainsi qu'aux **Rencontres Familles/Soignants** organisées par l'hôpital Paul Guiraud-Villejuif qui avaient pour thèmes : « Les structures : quels choix ? Pour qui ? » et « Des aidants naturels aux aidants professionnels ».

## II – LES ACTIONS DANS LE DOMAINE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

L'UNAFAM représente les usagers et les familles dans plusieurs instances départementales, régionales et nationales :

<b>CCDD</b> (Conseil Consultatif Départemental de la Dépendance)	Daniel CHATELAIN, titulaire	
<b>MDPH</b> (Maison Départementale des Personnes Handicapées)	Jacqueline CHATELAIN	Commission Exécutive
	Françoise TRUFFY, vice-présidente Josette MONTHEIL, suppléante Stéphanie AVALLE, suppléante	CDAPH (Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées)
<b>UDAF 94</b> (Union Départementale des Associations Familiales)	Chantal THEVENOT	Membre du CA
<b>UDSM</b> (Union Départementale pour la Santé Mentale)	Annie DECHICO	Membre du CA
<b>AGAPSY</b> (Fédération nationale des Associations Gestionnaires pour l'Accompagnement des Personnes handicapées PSYchiques)	Françoise TRUFFY	Co-pilotage d'étude sur le handicap psychique et le logement.

### **a) Actions à la MDPH (voir tableau précédent)**

La MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées), Groupement d'Intérêt Public, comprend :

- la **COMEX** : commission exécutive (véritable Conseil d'administration),
- la **CDAPH** (Commission Départementale des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées): le secteur Enfants se réunissant mensuellement et le secteur Adultes se réunissant une fois par semaine. Cette commission est l'instance décisionnaire en matière des droits pour les personnes handicapées.

Nos délégués participent donc au fonctionnement de l'institution, à l'examen des dossiers de demandes de reconnaissance du handicap et à des actions comme la journée Portes Ouvertes de la MDPH 94.

Répondant à une attente de l'UNAFAM 94, **la direction de la MDPH 94 a mis en place un accueil spécialisé, destiné à aider les personnes handicapées psychiques** (prioritairement 18 – 30 ans) à remplir les dossiers de demande d'aides et à mieux formuler le projet de vie. Cet accueil est assuré par une psychologue de l'Association VIVRE qui reçoit également les familles pour les informer et les aider à proposer à leur proche d'effectuer une demande auprès de la MDPH.

### **b) Actions dans les structures**

Les bénévoles de l'UNAFAM ont développé au cours des années des compétences leur permettant de travailler autour de trois thèmes essentiels avec les associations spécialisées dans le handicap psychique :

## **Hébergement et logement, Activités, Accompagnement**

Sur chacun de ces axes, les réponses doivent être adaptées aux évolutions de la maladie, à la capacité d'autonomie et à la prise en charge globale de la personne qui ne saurait être réduite aux seuls traitements médicamenteux.

Au travers de ses représentants, l'UNAFAM du Val-de-Marne participe :

#### **aux Conseils à la Vie Sociale (CVS).**

Ils ont comme objectif de garantir les droits des usagers et, plus particulièrement, la participation des personnes handicapées au fonctionnement de l'établissement ou du service dans lequel elles sont accueillies :

- Foyer Emile Henri Cateland de Saint-Maur-des-Fossés, géré par l'UDSM : Nicole CONJAUD
- SAMSAH et FAM de Villecresnes, géré par Les Amis de l'Atelier : Renée MOCCI et Chantal THEVENOT
- MAS du Docteur Paul Gachet de Créteil, géré par l'œuvre Falret : Catherine LOUBEYRE

#### **aux réunions des partenaires, de projet, de pilotage ou d'admission:**

- du SAMSAH et de la Résidence Accueil des Amis de l'Atelier de Vitry-sur-Seine : Françoise TRUFFY
- de la Résidence Accueil de Choisy-le-Roi : Françoise TRUFFY
- de la Résidence Accueil de Vivre de Paris : Françoise TRUFFY
- de la Résidence Accueil de Vincennes : Françoise DUHEM et Françoise TRUFFY

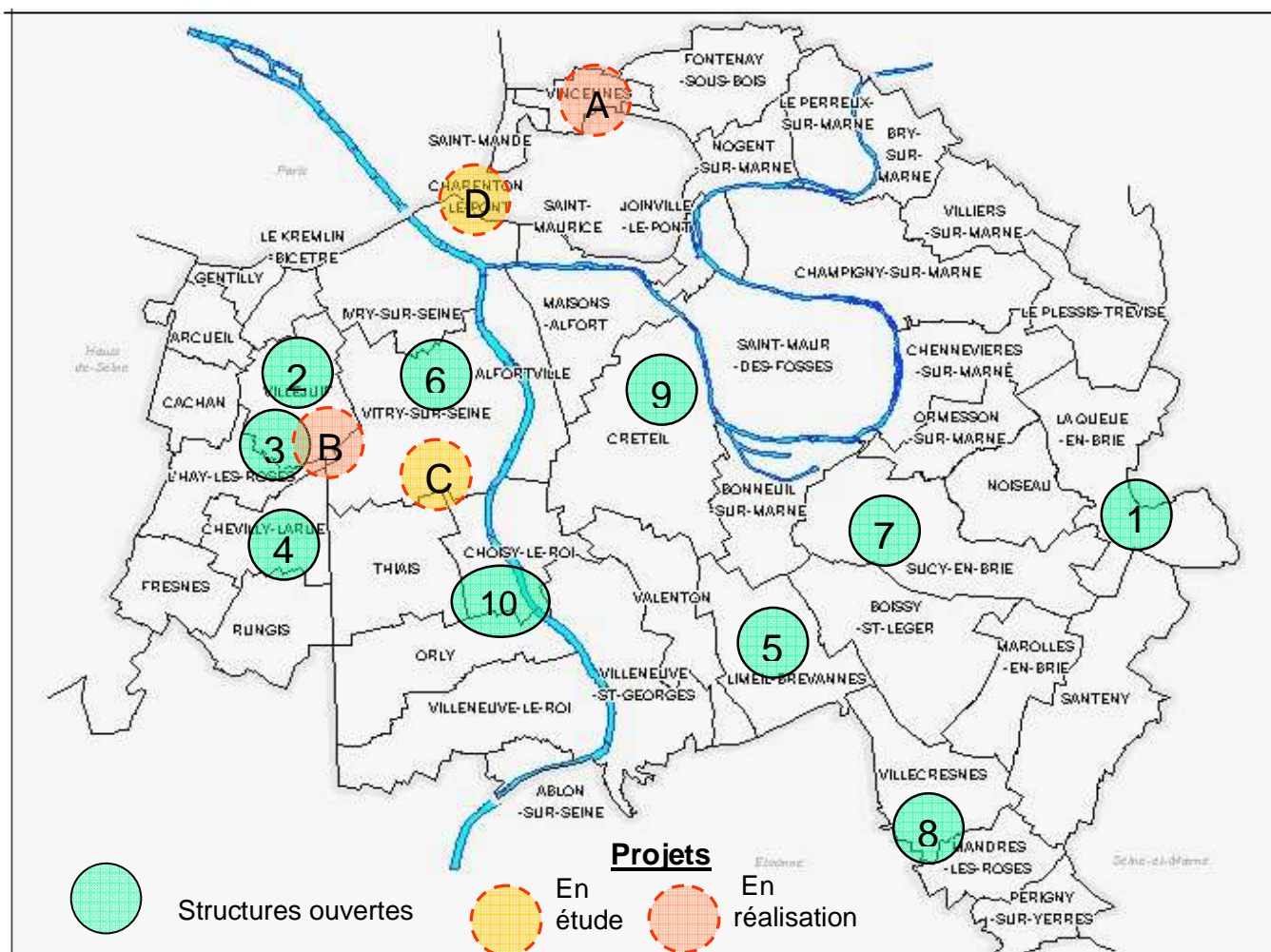
#### **à la vie des Groupes d'Entraide mutuelle (GEM) en intégrant les Conseils d'Administration ou selon leurs possibilités, en animant des ateliers pour les adhérents de ces GEM :**

- Social Art Postal Club à Choisy-le-Roi (Tél. 01 48 53 51 90),
- Social Art Postal Club à Vitry-sur-Seine (Tél. 01 46 80 42 43),
- La "Petite Maison" à Créteil (Tél. 01 49 80 52 41),
- "J'aime le GEM" à Nogent-sur-Marne (Tél. 01 48 77 02 95),
- Le Batucada Social Club à Sucy-en-Brie (Tél. 06 62 44 79 44).

***Nous vous présentons ci-après deux cartes du département recensant les structures, existantes ou en projet, spécialisées dans le handicap psychique.***

**Malgré une prise de conscience des pouvoirs publics,  
le nombre de structures adaptées au handicap psychique  
dans le Val-de-Marne reste insuffisant.**

## Implantation des Logements et Hébergements spécialisés dans le Handicap Psychique



Implantation	Type	Nom	Places	Gestionnaire
--------------	------	-----	--------	--------------

### Structures ouvertes

1	La Queue en Brie	MAS	MAS des Murets	45	Amis de l'Atelier
2	Villejuif	MAS	MAS Les Bruyères	48	Amis de l'Atelier
3	Villejuif	FAM	Les Tamaris	22	APSI
4	Chevilly Larue	Maison relais		31	Amis de l'Atelier
5	Limeil Brévannes	Maison relais		34	APSI
6	Vitry sur Seine	Résidence accueil		16 (+10 autorisé)	Amis de l'Atelier
7	Sucy en Brie	Appart. Accomp.	Le relais 94	60	APSI
8	Villemecresnes	FAM	Silvae	48	Amis de l'Atelier
9	Créteil	MAS	Résidence Dr Gachet	57	Œuvre Falret
10	Choisy le Roi	Résidence accueil		27	Elan retrouvé

### Structures en projet

Structures en projet			Avancement - échéance		
A	Vincennes	Résidence accueil	En réalisation - 2017	30	UDSM
B	Villejuif	FAM	En réalisation - fin 2016/début 2017	30	APSI
C	Vitry	Résidence accueil	Projet préliminaire	15	Amis de l'Atelier
D	Charenton le Pont	Résidence accueil	Projet en étude	-	-

❖ **MAS (Maison d'Accueil Spécialisé)** : Etablissement médico-social recevant des adultes handicapés ne pouvant effectuer seuls les actes essentiels de la vie et dont l'état nécessite une surveillance médicale et des soins constants.

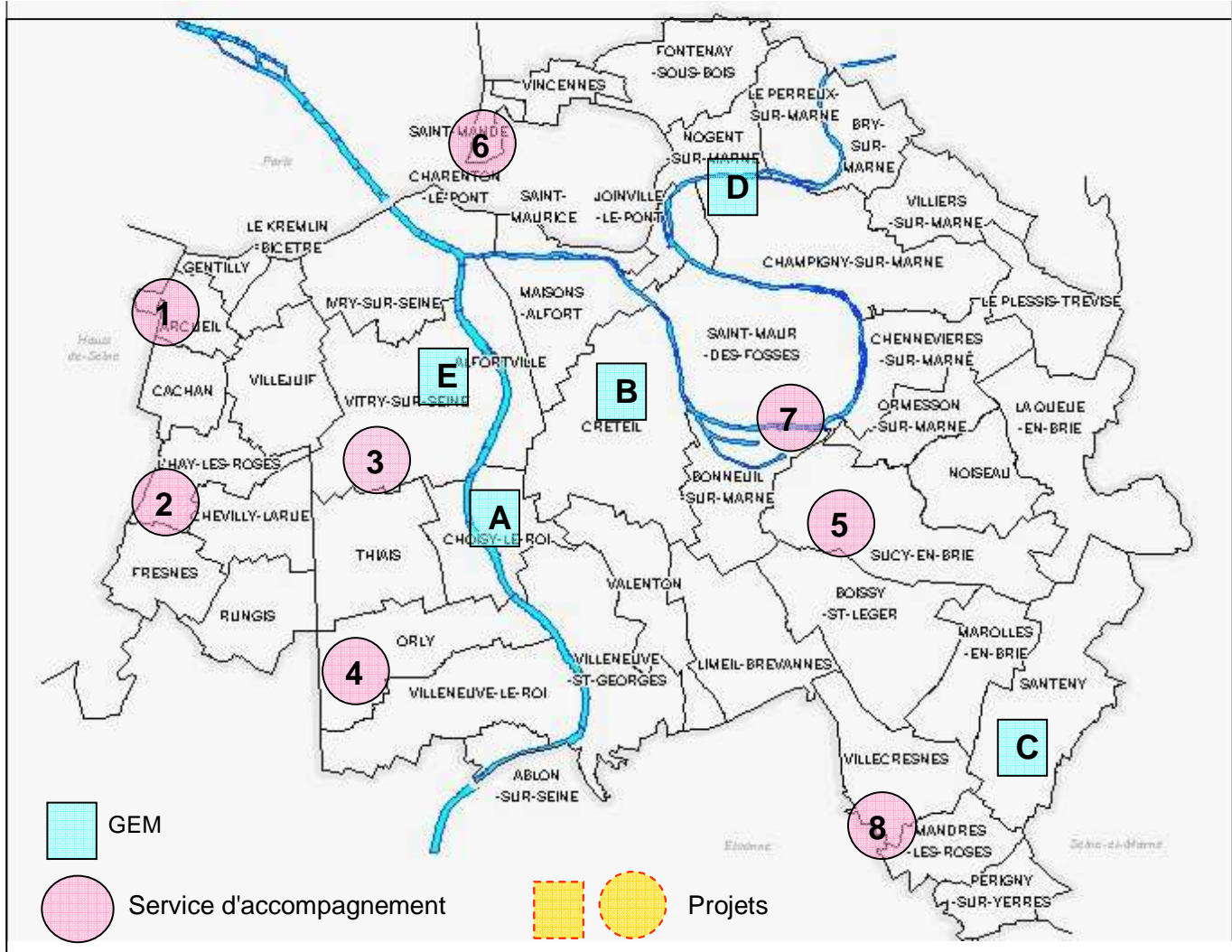
❖ **FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé)** : Etablissement médico-social accueillant des personnes lourdement handicapées dont l'autonomie partielle nécessite un accompagnement dans la vie quotidienne ainsi qu'un suivi médical, sans pour autant relever des MAS.

❖ **Foyer de vie** : Etablissement médico-social accueillant des personnes handicapées disposant d'une certaine autonomie ne justifiant pas leur admission en foyer d'accueil médicalisé, mais insuffisante pour bénéficier d'un logement individuel en Maison relais.

❖ **Maison relais** : Habitat communautaire de petite taille associant la jouissance de logements privatifs à la présence de lieux collectifs, avec un hôte assurant une "gestion rapprochée" et une présence dans la journée.

❖ **Résidence Accueil** : Maison relais dédiée à des personnes handicapées psychiques ne pouvant trouver un équilibre de vie en logement individuel autonome et suivies par un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS ou SAMSAH).

## Implantation des GEM et Services d'accompagnement spécialisés dans le Handicap psychique



### Services d'accompagnement ouverts

Implantation	Type	Pl.	Gestionnaire	Principales communes desservies	
1	Arcueil	SAVS / SAMSAH	50/30	Vivre	Arcueil, Cachan, Gentilly, Kremlin Bicêtre, Villejuif
2	L'Hay les Roses	SAVS	55	Amis Atelier	Chevilly Larue, L'Hay les Roses, Fresnes
3	Vitry sur Seine	SAMSAH	30 (+9 autorisé)	Amis Atelier	Alfortville, Charenton, Ivry, Vitry
4	Orly	SAVS	40	Elan Retrouvé	Choisy le Roi, Orly, Thiais
5	Sucy en Brie	SAVS	40	APSI	Villeneuve St Georges, Limeil, Boissy, Sucy, Créteil
6	Saint Mandé	SAMSAH	30	Val Mandé	St Mandé, Fontenay, Vincennes, Charenton
7	Saint Maur	SAMSAH	20	UDSM	St Maur, Joinville, Champigny
8	Villecresnes	SAMSAH	30	Amis Atelier	Boissy, Sucy, Villeneuve St Georges, Limeil

### GEM ouverts

GEM ouverts	Parrain	
A	Choisy le Roi	Elan Retrouvé
B	Créteil	Itinéraires et Rencontres
C	Santeny	Portes Ouvertes
D	Nogent	Oeuvre Falret
E	Vitry	Elan Retrouvé

❖ **GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle)** : Il s'agit d'un lieu d'accueil permanent, géré par les usagers eux-mêmes, dont la fréquentation est libre. Il assure le maintien du lien social permettant de rompre l'isolement des personnes, leur intégration dans la cité et leur orientation vers les services disponibles adéquats.

❖ **SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) et SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés)** : Services ayant pour but d'aider les personnes handicapées les plus autonomes, vivant en logement individuel ou appartement collectif, à acquérir une plus grande autonomie dans la vie sociale, le logement et le travail notamment. Un éducateur référent assure un accompagnement personnalisé dans les actes de la vie courante, la consolidation et l'amélioration de l'autonomie, avec un accompagnement médical et paramédical pour le SAMSAH.

### III - LES ACTIONS MUNICIPALES

Communes	Délégués	Actions mises en œuvre
ALFORTVILLE	G. Granet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au Comité Handicap</li> <li>- Rencontre avec Monsieur le directeur de cabinet du sénateur-maire</li> <li>- Visite des équipements « handicaps » au Centre Aquatique</li> <li>- Stand et réunion préparatoire du forum des associations</li> <li>- Action de sensibilisation auprès du personnel du Centre Aquatique</li> </ul>
ARCUEIL	L. Mascrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à la Commission Municipale d'Accessibilité</li> <li>- Stand au forum des associations</li> <li>- Participation et réunions préparatoires du cinéma Handicap</li> </ul>
CACHAN	C. et N. Tramountanis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation et réunions préparatoires à la semaine du Handicap à l'Ecole P. Doumer</li> <li>- Intervention au ciné-débat Handicap Psychique au centre socio-culturel Lamartine</li> </ul>
CHAMPIGNY-SUR - MARNE		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion préparatoire et actions de sensibilisation (2 sessions) auprès du personnel de l'EDS</li> </ul>
CHARENTON-LE-PONT	S. Loison J. Jean-Alexis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au Conseil d'Administration du CCAS</li> <li>- Participation Commission Ville Handicap</li> <li>- Co-organisation du ciné-débat « Le monde de Charlie » dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale</li> <li>- Réunions préparatoires à un projet de Conseil Local de Santé Mentale</li> <li>- Stand au forum des associations</li> </ul>
CHOISY-LE-ROI	F. Truffly B. Caudron	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à la journée porte ouverte du GEM SAPC et au comité de pilotage et d'organisation dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale</li> <li>- Participation au Conseil Local en Santé Mentale : Comité de pilotage, Groupe logement, Groupe loisirs</li> <li>- Groupes de travail : Construction du Contrat Local de Santé, Accès à la santé mentale et physique, Handicap et vieillissement, Accès au logement, Accès aux soins</li> </ul>
CRETEIL	F. Duhem	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au Conseil Local de Santé Mentale : Réunion ASV/CLSM, comité technique, assemblée plénière et réunions mensuelles « Cellule cas complexes », Rencontre avec la coordinatrice</li> <li>- Stand et réunions préparatoires du Forum Santé Jeunes</li> </ul>
FONTENAY-SOUS-BOIS	J. Montheil A. Dechico M. Sourisseau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueils effectués à la Maison du Citoyen</li> <li>- Réunions préparatoires SISM Fontenay, co-organisation et participation à la conférence à la Maison du Citoyen</li> <li>- Participation au Conseil Local de Santé Mentale : Assemblée plénière, Rencontre avec la coordinatrice, participation au diagnostic CLSM</li> <li>- Membre du Conseil d'Administration du CCAS</li> </ul>
FRESNES	J. Mossino M.Genest	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au conseil d'administration du CCAS et à la Commission d'Accessibilité</li> <li>- Réunions préparatoires, co-organisation et animation de la Bibliothèque vivante à la Médiathèque, dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale</li> <li>- Stand au forum des associations</li> </ul>
IVRY-SUR-SEINE		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation Réseau Santé Mentale</li> </ul>
L'HAÏ-LES-ROSES	A. Dubresson	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à la commission accessibilité du CCAS</li> <li>- Membre du Conseil d'Administration du CCAS</li> </ul>
LIMEIL-BREVANNES	R. Cayre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à la commission handicap</li> <li>- Stand à la médiathèque</li> <li>- Rencontre avec Monsieur le conseiller municipal aux affaires sociales et Mme la Directrice du CCAS</li> </ul>
MAISONS-ALFORT	C. Loubeyre J. Givry G.Granet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Action de sensibilisation auprès du personnel de l'EDS du secteur</li> <li>- Stand au forum des associations</li> </ul>
NOGENT- SUR- MARNE	F. Tonnellier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stand au forum des associations</li> </ul>
NOISEAU	M. Thibault	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membre du Conseil d'Administration du CCAS.</li> </ul>
ORLY	F. Truffly	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au Conseil Local en Santé Mentale : Comité de pilotage, Groupe logement, Groupe loisirs</li> </ul>

Communes	Délégués	Actions mises en œuvre
SAINT-MAUR-DES-FOSSES	N. Conjaud	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au Conseil d'Administration du CCAS</li> <li>- Action de sensibilisation auprès des enseignants du Conservatoire de Musique</li> <li>- Réunions préparatoire, stand et co-organisation de la projection-débat « Vivre en ville » dans le cadre du forum Handicap</li> <li>- Stand au forum des associations</li> </ul>
SAINT-MAURICE	D. Grados	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stand sur la place du marché Emile Bertrand</li> <li>- Stand au forum des associations</li> </ul>
SUCY-EN-BRIE	C. et D. Thévenot L. Boizard	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permanence mensuelle au Centre Social du Rond d'Or et participation aux Comités d'animation du Centre Social</li> <li>- Action de sensibilisation auprès du personnel de la Maison Sociale du Rond d'Or</li> </ul>
VALENTON		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au diagnostic des besoins de santé sur le territoire et au diagnostic Handicap</li> <li>- Réunions préparatoires et animation du documentaire-débat « Les Voix de ma sœur » dans le cadre du forum Intercommunal du Handicap</li> <li>- Action de sensibilisation auprès du personnel de la Direction Famille et Action sociale</li> <li>- Participation aux Réunions Handicap</li> <li>- Intervention auprès du Groupe santé mentale de Villeneuve-St-Georges/Valenton</li> </ul>
VILLEJUIF	M. Cordier A-M. Brélivet M-P Martinez	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion collectif des associations,</li> <li>- Réunions préparatoires et stand au Forum des associations</li> </ul>
VILLENEUVE-LE-ROI	F. Truffly	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au Conseil Local en Santé Mentale : Comité de pilotage, Groupe logement, Groupe loisirs</li> </ul>
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion préparatoire et participation au forum du handicap (café interactif et stand)</li> <li>- Intervention auprès du Groupe santé mentale de Villeneuve-St-Georges/Valenton</li> </ul>
VINCENNES	F. Duhem J-M. Bons	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à la commission accessibilité</li> <li>- Participation au Comité Tout Handicap</li> <li>- Stand au forum des associations</li> <li>- Stand à la journée du handicap</li> <li>- Participation au suivi de la construction de la Résidence accueil décidée par le Maire, à la demande de l'Unafam</li> </ul>
VITRY-SUR-SEINE	F. Truffly	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stand au cinéma Robespierre dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale</li> <li>- Participation à l'enquête « personnes vulnérables »</li> <li>- Participation à Mardi santé Vitry : Groupe santé des adolescents, Groupe santé des seniors, Groupe enfance-handicap</li> <li>- Participation CCAS : Commissions Handicap, sous-commissions Logement, Loisirs et Accès aux droits, Conseil d'Administration, Liaison information Accès aux droits handicap</li> <li>- Participation OPH : Commission d'attribution logement, Commission sociale, Conseil d'administration, Commission appel à projets, Commission accessibilité et PAVE, Réunion handicap-logement</li> <li>- Participation à la réflexion sur la création d'un Conseil Local de Santé et de Santé Mentale</li> <li>- Réunions de préparation et de suivi, stand à la fête du handicap</li> </ul>

#### IV- LES ACTIONS TRANSVERSALES

##### a) Les Conseils Locaux de Santé Mentale

Les Conseils Locaux de Santé Mentale permettent à différents intervenants du champ de la santé mentale, spécialisés ou non, de se réunir afin de **mettre en place des projets de destigmatisation** auprès du grand public, des créations de structures en partenariat, et **d'envisager des solutions dans des situations dites complexes** (problème de relogement, de conflits de voisinage impliquant une personne souffrant de troubles psychiques,...).

- Choisy-le-Roi, Orly, Villeneuve-le-Roi, Thiais : Participation active de l'UNAFAM 94,
- Fontenay-sous-Bois : Participation à l'Assemblée plénière et au comité d'organisation des SISM,
- Créteil: Participation à l'Assemblée plénière et à la cellule « cas complexes »,
- L'UNAFAM 94 soutient les municipalités dans la création d'autres Conseils Locaux de Santé Mentale dans le département et participe à toute concertation dans ce sens.

##### b) Le schéma départemental en faveur des personnes handicapées

Deux bénévoles UNAFAM 94 y participent régulièrement afin de faire valoir les droits et les besoins des personnes handicapées psychiques.



### c) La collaboration avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne

L'UNAFAM 94 est ainsi représentée :

- A la **commission de retrait des agréments des placements familiaux**,
- A la **commission « Insertion par le logement des personnes handicapées »**, du Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO 94),
- Au sein de la **commission accessibilité** du Conseil Départemental,
- Au **groupe projet** Conseil Départemental94 / ARS 94,
- Au **colloque départemental** Géronto-handicap,
- Lors du **forum des aidants**, où les familles et les professionnels présents ont pu visiter le stand de l'UNAFAM 94.

### d) Les rencontres avec les partenaires

- Le **chef de pôle de psychiatrie infanto-juvénile 94i02**,
- La **Maison des Adolescents 94** : cette rencontre a eu lieu dans le cadre de la préparation des SISM 2015. Une envie commune de créer un véritable partenariat a abouti à la co-organisation d'un séminaire « familles-professionnels » constitué de 6 rencontres qui se sont poursuivies au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.
- Le **chef de pôle de psychiatrie adulte 94G17**,
- Le **SAMSAH de l'Institut Le Val Mandé**,
- L'**association Sous Mon Toit** d'aide à domicile,
- L'**association ACT'PRO JARIS** du Plessis-Tréville, spécialisée dans l'insertion professionnelle,
- Des responsables de l'**association VIVRE**,
- Le Directeur de la **Délégation Territoriale de l'ARS 94**,
- Un psychologue de l'**hôpital Chenevier-Mondor**,
- Les **membres de la CDAPH 94** ont souhaité venir rencontrer l'UNAFAM 94 et mieux connaître les besoins des personnes handicapées psychiques,
- Le **chef du pôle de psychiatrie adulte 94G16**,
- Le **CHRS Claire Amitié** de Champigny-sur-Marne,
- Le Directeur de l'**hôpital privé Est-Parisien Jeanne d'Arc** à Saint-Mandé,
- Les **professionnels de plusieurs bailleurs sociaux** présents sur le département, dans le cadre des rencontres de l'AORIF,
- Le Directeur de l'hôpital Paul Guiraud-Villejuif,
- Rencontres du **Réseau Parentalité (REAAP)**,
- La participation à un Conseil à la Vie Sociale de l'**ITEP Le Cèdre Bleu**.

## **LA COMMUNICATION ET LA DESTIGMATISATION**

Nos actions de communication ont trois objectifs : **être connu** des familles concernées, **se faire reconnaître** par les professionnels et les élus, et **lutter contre la stigmatisation** en informant le grand public.

### a) Nos délégués locaux : nos meilleurs ambassadeurs

Ils représentent et s'emploient à faire connaître l'UNAFAM 94 dans leur localité de résidence, notamment lors des **forums des associations**, dans les **CCAS** et les **commissions d'accessibilité** ou par des contacts directs avec des familles concernées par la maladie psychique d'un proche dans la commune.

### b) Le Bulletin

Le journal de l'UNAFAM 94 est composé **d'articles de fond et/ou d'actualité** afin d'informer nos adhérents et nos partenaires de nos activités et des préoccupations des aidants familiaux.

En 2016, la délégation n'a pu éditer qu'un seul numéro du Bulletin car nous manquons de bénévoles souhaitant s'investir au sein du comité de rédaction.

A ce Bulletin s'ajoutent des **Flash Info** ponctuels envoyés par mail, rédigés par la bénévole-secrétaire, qui informent nos adhérents des dates de conférences, de nouveaux textes de lois, des activités de la délégation, etc.

### c) Le site Internet

Pour répondre au besoin d'informations des familles, et notamment des plus jeunes, la délégation complète et met à jour régulièrement son site Internet [www.unafam94.org](http://www.unafam94.org) et sa page Facebook « **Unafam94** ».

Pour des informations nationales, les familles peuvent également consulter site national : [www.unafam.org](http://www.unafam.org)

#### d) Les guides

L'UNAFAM 94 met deux guides à la disposition des familles et des professionnels :

- *Guide des services de soins et d'aides à la vie sociale du Val-de-Marne pour les proches de personnes souffrant de troubles psychiques,*
- *Guide des institutions du Val-de-Marne pour les enfants et adolescents souffrant de troubles psychiques.*

#### e) Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

Dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale 2016 qui avaient pour thème « *Santé Mentale et Santé Physique* », la délégation a participé à plusieurs événements en tant qu'organisateur, animateur et participant (voir *Les actions municipales p. 15*)

#### f) Les colloques

Nous participons volontiers aux nombreuses **manifestations et colloques** auxquels nous sommes invités par les communes, le département, les structures hospitalières ou associatives. En 2016, nous avons notamment assisté :

- aux Conseil d'Administration et comité d'organisation des journées scientifiques organisées par l'association **ÉRIÉ** (Hôpital Paul Guiraud),
- aux événements festifs et culturels : ciné-débat, expositions, ...
- aux journées d'études du **Réseau Parentalité**,
- au colloque « *La co-construction, outil de l'inclusion sociétale ?* » organisé par **VIVRE**,
- à la journée de réflexion de l'**UDSM** « *Travail et aliénation* »,
- à la journée de réflexion « *Santé Mentale et logement* » organisée par l'**ARASMIDF**,
- à la matinée d'étude « *Une réponse accompagnée pour tous. Quelles déclinaisons du rapport Zéro sans solutions ?* » organisée par le **CEDIAS-CREAI**,
- Le colloque **HANDEO**,
- au colloque Recherche de l'**UNAFAM** « *Troubles psychiques : vers une amélioration de la qualité de vie* ».

#### g) Les actions de sensibilisation

Afin de lutter contre la stigmatisation des personnes malades psychiques et de permettre une reconnaissance du rôle des aidants familiaux, l'UNAFAM propose des actions de sensibilisation auprès de :

- des étudiants du Diplôme et Certificat Universitaires Santé Mentale de l'**Ecole Supérieur Montsouris/UPEC**,
- aux travailleurs sociaux de l'EDS de **Maisons-Alfort, Saint-Maurice et Charenton-le-Pont**,
- au personnel d'accueil et de direction du centre aquatique d'**Alfortville**,
- des enseignants du Conservatoire de Musique de **Saint-Maur-des-Fossés**,
- aux travailleurs sociaux de l'EDS de **Champigny-Centre**,
- aux enfants de CM2 de l'Ecole Élémentaire Paul Doumer de **Cachan**,
- au personnel du service Famille et Action sociale de **Valenton**,
- aux salariés du siège de l'entreprise **Essilor** basée à Créteil,
- aux éducateurs, travailleurs sociaux et personnel d'accueil du Centre Social de **Sucy-en-Brie**,
- au personnel du **CHRS Claire Amitié** de Champigny-sur-Marne,
- des professionnels du CCAS, de l'EDS et du CMP de **Villeneuve-Saint-Georges et Valenton**,
- des professionnels inscrits à la formation **Santé Mentale et Habitat du réseau Créteil Solidarité**.

Au total, l'UNAFAM 94 a effectué **13 interventions** en 2016. Ainsi, ce sont plus de **280 personnes** qui ont pu bénéficier cette année de ces actions de sensibilisation et de formation.

En outre, **88%** des personnes sensibilisées ont estimé que l'intervention correspondait à leurs attentes et qu'elle les aiderait à **90%** dans leurs pratiques professionnelles.

#### h) L'accompagnement de futurs professionnels

En 2016, une étudiante en 4<sup>ème</sup> **année de psychologie** à l'Université Nanterre-Paris X a effectué un stage clinique au sein de la délégation, encadré par la chargée de mission-psychologue, à hauteur d'un jour par semaine pendant 7 mois. De même, une étudiante en 4<sup>ème</sup> **année d'anthropologie** effectue une recherche en participant à un groupe de parole.

#### i) Le Rallye Psycyclette

**En 2016, des bénévoles de l'UNAFAM 94 ont participé  
au rallye à vélo Psycyclette, de Toulouse à Paris (arrivée au Sénat),  
et auquel ont participé des soignants, des personnes souffrant de troubles psychiques et des familles.**

**AIDER L'UNAFAM,**

---

**C'EST AIDER LES FAMILLES**

---

**A AIDER LES MALADES.**